

DOSSIER DE PRESSE

FICHE 3 : Un marché dynamique pour un business plan ambitieux

La société française de plus en plus friande d'activités sportives

D'après un sondage de l'Observatoire BVA d'octobre 2018, 84% des Français déclarent pratiquer une activité sportive. Une génération plus tôt, en 1985, ils n'étaient encore que 73%. Une progression fortement liée à la pratique de plus en plus répandue des activités liées à la marche et à la course à pied, devenues en quelques décennies un véritable phénomène de société. Aujourd'hui, ces activités concernent en effet 41% de nos concitoyens, dont 20% s'y adonnent au moins une fois par semaine.

Un rapport du Credoc de janvier 2019, commandité par le Ministère des Sports, permet de mieux comprendre les raisons de cet engouement croissant. Pour 27% de la population sportive, c'est la santé qui est citée comme motivation première, suivie par la détente (19%), le plaisir (19%), et la volonté de préserver son apparence (15%). Autrement dit, pour 8 Français sur 10, la pratique sportive s'inscrit dans une recherche de bien-être.

Tout laisse d'ailleurs à penser que la tendance va continuer, non seulement parce que la vague du bien-être est une lame de fond, mais aussi du fait de mesures publiques qui viennent en soutien. La perspective des JO de 2024 a en effet amené le gouvernement à se fixer un objectif ambitieux de 3 millions de pratiquants en plus d'ici 2024, avec l'instauration « d'une culture d'activité physique et sportive ».

Dans un contexte aussi dynamique, rien d'étonnant donc à ce que la consommation des ménages français en articles de sport connaisse elle aussi une forte croissance. Estimée à +4% en 2018 par une étude Xerfi publiée en novembre dernier, elle devrait s'établir à +4,5% pour l'année 2019.

La distribution des semelles Solandy West relayée par des spécialistes motivés

L'installation toujours plus solide du sport dans le quotidien des Français crée un cadre très favorable à la commercialisation des semelles Solandy West. Cela est d'autant plus vrai que le running et le cyclisme, qui sont parmi les activités constatant la plus forte croissance, sont aussi des sports pour lesquels l'utilisation de semelles est particulièrement indiquée. De plus, la fabrication sur mesure des semelles apporte un confort qui est très en phase avec la recherche de bien-être, dont on a vu qu'elle guide le plus grand nombre des pratiquants.

Si les semelles peuvent être mises dans une paire de chaussures que le sportif possède déjà, il semble logique que la décision d'achat se fasse bien souvent au moment de choisir de nouvelles chaussures. Il y a en effet une grande complémentarité entre les deux matériels, la semelle permettant une mise en contact optimale entre le pied et la chaussure. C'est pourquoi il a semblé très pertinent pour la commercialisation des semelles Solandy West de s'appuyer sur des magasins sportifs spécialisés.

La boutique Tri Running Passion de Lorient, affiliée au réseau national Running Conseil, fait partie des premiers magasins convaincus de l'intérêt de diffuser l'offre Solandy West. Son gérant Stéphane Mettier, lui-même sportif de haut niveau avec un solide palmarès international en triathlon, est très clair sur les raisons de son choix : « Mon rôle, c'est avant tout de conseiller le client sur l'équipement le plus adapté par rapport à son profil et à ses objectifs sportifs. Les semelles sur mesure viennent renforcer la palette des outils techniques à ma disposition pour lui permettre de pratiquer son sport avec un maximum de satisfaction. ».

Autre avantage pour le magasin, il suffit de disposer du scan et du repose-pied Solandy West pour diffuser la solution. Pas besoin de mobiliser des mètres de linéaire, ni de stocker des cartons de semelles de différentes tailles dans la remise, toute la fabrication intervient de manière automatique et centralisée dans les locaux Solandy West à réception de l’empreinte numérique prise par le conseiller et télétransmise via des serveurs sécurisés.

Fort de ces différents atouts, le pari de Solandy West est de réussir à équiper une centaine de magasins dans les deux ans qui viennent. C’est l’ordre de grandeur qui permettra de disposer d’une couverture nationale suffisante pour que chaque Français puisse accéder aux semelles sur mesure dans un point de vente près de chez lui.